

Case Postale 146, 1025 Saint-Sulpice  
e-mail : st-sulpice@ape-vaud.ch  
CCP 10-15310-6

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE ST-SULPICE  
DU 6 NOVEMBRE 2020**

Assemblée Générale réalisée par Teams

**Présents :**

Comité : Virginie Lo Cascio Chappuis, Smaranda Manoiu, Pascale Guillot, Vincent Jost, Gabriela Byrde.

Vérificatrices des comptes : Anne Guthmuller, Melanie Renna

Membres : Séverine Belie, Sonia Milici, Lisa Bourgeois, Giuseppe Mercuri, Kye Kim, Francesco Riva

Non membres : -

Excusé(s) : Monsieur Sieber, Directeur, Madame Anne Merminod, Municipale des Ecoles,

Début de l'Assemblée Générale à 19h30

## **1. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale**

Il est procédé au vote : le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 novembre 2019, mis à la disposition de tous les membres, est accepté à l'unanimité.

---

## **2. Rapport d'activité pour l'année 2019-2020**

### **2.1. Relais entre parents et autorités (scolaires, municipales, vie associative)**

#### **➤ La Municipalité**

Les rapports sont cordiaux et constructifs avec Mme Anne Merminod, Municipale en charge des écoles.

Les points discutés cette année ont porté sur :

#### **Réfectoire :**

L'équipe de la cantine a été renforcée.

Avec la construction de la garderie, la Commune se demande si elle va garder le même prestataire de service pour les repas. Peut-être un prestataire proposant des produits locaux pourrait être envisagé...

Votre APE avait proposé la faisabilité de faire une semaine du goût (voir sous quelles modalités : enfants qui préparent eux-mêmes les repas...ou autres), qui n'a pas été concrétisée à cause de la pandémie COVID. Cette démarche pourrait être remise à l'ordre du jour l'année prochaine.

### **Cours des grands, école :**

Pour que les jeux puissent être utilisables à 100% l'APE a acheté des dés mais actuellement il n'y a pas de lieu de stockage idéal et nous les avons toujours en notre possession, nous allons essayer de voir avec le concierge ou les mettre.

### **Pavillons enfantines multi-usage :**

Cette année une classe de cours est utilisée pour l'école, une salle sera allouée aux jeunes du village. Votre APE a demandé d'avoir une salle permanente allouée gracieusement afin d'avoir un lieu fixe pour ses événements pour l'instant nous n'avons pas reçu de réponse de la municipalité.

Celle-ci se demande toujours comment utiliser au mieux ces pavillons et surtout quel sera leur avenir.

### **Accueil des 5/8H :**

Un responsable jeunesse devait être engagé en août afin de piloter ce projet.

Votre APE a demandé de pouvoir créer un GT afin d'être présente dans ce projet.

Un courriel sera envoyé afin de demander aux parents/membres qui peut être intéressé à participer.

### **L'UAPE,**

Rentrée 2020-2021 : Elle n'a pas pu accueillir tous les enfants inscrits et certaines familles ont été obligés afin d'avoir un service d'accueil complet d'inscrire leurs enfants à l'Ecoline (école privée du territoire communal) ou de trouver des solutions de garde différentes qu'envisagées au préalable.

Ces familles nous ont sollicités en tant que service aux parents et nous avons pris contact avec les autorités politiques (partis de l'ASSE et ICD) un seul nous a répondu favorablement et j'ai pu rencontrer la présidente avec qui nous avons prévu de mettre un GT en place pour faire avancer l'augmentation des places à un nombre de 100. Ce qui ne serait peut-être pas suffisant (au vu de l'augmentation du nombre d'habitants ces dernières années) mais correct. Certains parents se sont annoncés intéressés par ce GT et nous vous tiendrons informés de la suite.

Une demande est formulée en séance sur l'opacité des critères d'attribution des places, qui devraient être vérifiables. Un Audit externe du sujet pourrait être demandé.

Le comité aimerait chaleureusement remercier Mme Merminod pour son écoute et sa collaboration tout au long de l'année, ainsi que les services de la voirie et de la conciergerie pour leur gentillesse et leur aide précieuse lors de nos manifestations.

### **➤ Directeur de l'établissement scolaire Chavannes-St-Sulpice**

#### **Dans notre rencontre de ce début d'année :**

**Confinement :** Nous sommes revenus sur ce sujet, L'APE a fait part au Directeur de la demande de certains parents d'axer l'effort des professeurs sur la dactylo et l'apprentissage tout simple, par exemple l'envoi de courriels, car certains enfants ont été mis en difficulté sur des sujets aussi simples que cela. Il explique que les cours d'informatique n'existent plus mais que le numérique arrive à grands pas. Les enseignants sont formés à cet effet, les 1-6P ont déjà commencé avec l'approche du codage et des sciences numériques en partenariat avec l'EPFL, HEP et l'école. Les 7/8P commencent cette année. Il y a 4 à 5 IPAD par classe et les enseignants sont censés travailler une période par semaine ou 1 journée entière.

**Sur la fermeture de l'école pendant le confinement :** Le Directeur a apprécié la coordination entre ses professeurs et le travail très professionnel mis en place en si peu de temps, même s'il est d'accord qu'il faut encore y travailler. Le système de garde a bien fonctionné et les parents y ont fait appel.

L'APE a tout de même relayé le fait que certains parents n'étaient pas forcément satisfaits même si dans l'ensemble cela s'est bien passé.

Retour des membres sur le confinement : il n'y a pas vraiment eu de retour d'expérience sur les bonnes pratiques, les bonnes idées qui ont pu être mises en pratique par les enseignants. Les retours des parents sont très mitigés sur cette période de confinement et tranchent avec l'optimisme de l'établissement. La garde d'urgence a posé problème pour certains.

L'APé aussi aurait pu / du communiquer, et aller au-devant des problèmes rencontrés par les parents. A noter en cas de prochain confinement.

#### **Les tests, le cadre de l'évaluation a changé :**

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers\\_pdf/CGE\\_2020.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/CGE_2020.pdf)

Pour faire court il y aura moins de TS dans tous les degrés donc moins de tests.

**Le concept 360°:** le principe, porté par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture est que tous les enfants soient dans des classes standards. Voir le détail du concept sur le site du DFJC <https://www.vd.ch/themes/formation/scolarite-obligatoire/concept-360/>.

Un catalogue de mesures a été créé pour les établissements, et ces mesures sont mises en place pour les enfants à besoin particuliers, par des travailleurs de proximité de Chavannes.

Cela veut dire 130 périodes de mesures ordinaires avec des enseignants spécialisés et des assistants à intégration dans les classes 1 à 4P. Les mesures renforcées sont acceptées par le département en fonction des besoins annoncés par les établissements.

Le concept définitif de l'établissement sera rendu à la DGEO en août 2022.

**Si on referme ?** c'est le médecin cantonal qui décide de la fermeture d'une classe ou d'une école et le Directeur ne peut s'y opposer et surtout pas décider de lui-même s'il ferme ou non.

Le comité a pu à nouveau se présenter lors de la soirée aux parents des 1 et 2P.

### ➤ Diverses demandes des membres

Toute l'année le Comité répond à diverses interpellations des parents.

Cette année les demandes liées aux conditions sanitaires ont pris beaucoup de place mais avec l'aide précieuse du Directeur de l'école nous avons pu répondre à toutes les sollicitations.

Nous vous remercions de votre confiance renouvelée d'année en année.

### ➤ Autres activités

#### 2.2. Cours et manifestations

Encore une belle année qui s'achève :

Septembre : Le cours pro-vélo a permis aux enfants et à leurs parents d'apprendre les bonnes pratiques pour circuler sans risque à vélo. Un grand succès cette année, puisque le cours était complet !

De Septembre à Juin : Les cours d'allemand ont eu lieu. Apprécié des enfants, ils se sont bien déroulés néanmoins ils ont aussi été interrompu dans leur intégralité dès le 13 mars pour les élèves de 5<sup>ème</sup> pour cause de coronavirus et ont pu continuer via zoom pour les élèves de 8<sup>ème</sup>.

**Cet essai a été concluant mais très chronophage. Ils ne seront pas renouvelés l'année scolaire prochaine. Si ce n'est par la proposition de révisions ponctuelles à certaines périodes.**

#### Octobre

« Halloween », la pluie est venue jouer les trouble-fête et l'événement n'a pas pu avoir lieu à la grande tristesse du comité.

#### Novembre

Lors de notre Assemblée Générale, nous avons proposé une conférence sur les troubles dys, TADH et HP présentée par Mme Michèle Honsberger.

<https://coachingpedagogique.ch>

#### Décembre :

Cette année encore la St-Nicolas, a fait l'objet d'une fenêtre de l'Avent pour les enfants et leurs parents. Une nouvelle conteuse de l'oreille qui parle (<https://www.loreillequiparle.ch/>) a emmené les petits dans un monde enchanté, tandis qu'un copieux buffet froid a régalé les visiteurs de tout âge venus en grand nombre.

Février : Atelier de carte de St-Valentin, ce cours convivial a emmené les enfants dans un jeu de bricolage et d'art.

**ET APRES, PLUS RIEN !**

Toutes les activités prévues ont dû être annulées pour cause de Coronavirus.

Donc :

- Pas d'atelier : œufs de pâques en avril,
- Pas d'atelier : « comment accompagner son enfant dans sa scolarité »
- Annulation des révisions prévues pour l'allemand (passage du certificat pour les 11èmes et des ECR pour les 8èmes) en mai
- Et enfin le plus important : pas d'apéritif de fin d'année en juillet.

Cela nous a fortement attristé mais nous n'avons pas perdu l'idée de refaire certains cours notamment ceux qui étaient prévus en mai.

### ➤ Les projets et événements à venir :

1- Pour le moment, compte-tenu des mesures sanitaires liées au COVID, la fenêtre de l'Avent ne pourra pas être organisée.

2- Rappel du service de baby-sitting proposé par l'APé et Vincent Jost invite les personnes présentes à l'utiliser soit en inscrivant un enfant en âge de faire de la garde d'enfants soit en faisant une demande de service.

3- Le Comité sollicite les membres pour proposer des idées d'activités. Les idées évoquées sont les suivantes :  
Proposer des activités pour les enfants pendant un éventuel prochain confinement. Le système pourrait être collaboratif, un parent s'occupe des enfants des autres ?

Les membres font remarquer qu'il faut donner de la visibilité à l'APé et faire de la communication lors des gros événements. Au niveau de la communication, les membres engagent une discussion les meilleurs canaux à utiliser : mails ? flyers ? certains membres regardent à peine les flyers, mais le Comité rappelle que c'est malheureusement le seul moyen de toucher l'ensemble des parents d'élèves, dans la mesure où les adresses mails des parents ne peuvent pas nous être systématiquement communiquées.

---

## 3. Présentation des comptes et rapport des vérificateurs

Comme de nombreuses associations et organisations, l'APé de St-Sulpice a vu son activité restreinte à compter de mars 2020, en raison de la pandémie de COVID-19. Cela se reflète dans les comptes de l'exercice sous revue.

Cela étant, l'exercice 2019-2020, arrêté au 31 juillet 2020, se solde par un bénéfice de Sfr. 1'137.88, comparable à ceux des deux années antérieures.

Comme pour les années précédentes, la source principale de revenus demeure la cotisation annuelle des membres soit Sfr. 2'505.-, montant est en baisse par rapport aux années antérieures. Cette baisse est consécutive à une réduction de la cotisation accordée aux nouveaux membres, conformément à une proposition de l'APé Vaud pour attirer un plus large public. Au total 62 familles ont adhéré à notre association en 2019-2020, un nombre comparable à l'année précédente.

Le second revenu important est le soutien financier de la Municipalité de St-Sulpice, accordé début 2020 pour un montant de Sfr. 1600.-, identique à celui reçu en 2019.

Certains produits, relatifs à des activités organisées au cours de l'année sont à examiner en regard de leur solde net, une fois déduites les charges s'y rapportant. Cela concerne notamment le cours Pro Vélo dispensé en septembre, pour lequel nous encaissons une recette inférieure aux charges d'organisation, la participation au cours étant réduite pour les membres. Le solde net de ce cours représente une perte d'environ 200 francs. Par ailleurs, nous avons proposé un cours d'allemand pour les enfants de 6ème et de 8ème. Le résultat positif net de ce cours, 180 francs, sert uniquement à couvrir les frais administratifs et d'organisation.

En ce qui concerne les charges, on peut les distinguer en quatre catégories :

La plus importante demeure la cotisation à l'APE Vaud, pour 1'240 francs comptabilisés en 2019-2020. Celle-ci est basée sur le nombre de membres de notre bureau et facturée par année calendaire alors que notre année comptable s'aligne sur l'année scolaire. Ainsi, notre charge de cotisation APE Vaud telle qu'elle apparaît dans nos comptes est liée pour moitié au nombre de membres que nous avons en début d'année 2019, l'autre moitié étant calculée sur le nombre de membres 2020, ce qui peut créer un décalage entre les cotisations que nous recevons de nos membres pour l'année scolaire et la part que nous distribuons à l'APE Vaud.

Une part des charges (465 francs env.) a été consacrée à nos événements publics et scolaires comme la St Nicolas (Fenêtre de l'Avent). Malheureusement, la fête d'Halloween habituellement organisée à l'automne et l'apéritif de fin d'année scolaire ont dû être annulés, la première pour cause de météo défavorable et le deuxième en raison de la crise sanitaire.

De même, l'atelier de bricolage de Pâques ainsi que l'atelier parents initialement planifié pour le mois de mai 2020 n'ont pu avoir lieu. L'atelier parents a été repoussé au mois d'octobre et la moitié des frais nets (à la date de la clôture des comptes) à la charge de l'association a été portée à l'exercice 2019-2020. A noter que grâce à notre bonne situation financière, nos membres ont pu accéder à ces ateliers à un tarif préférentiel et que notre conférence a été proposée gratuitement. Ateliers et conférence ont représenté un coût de 445 francs.

Enfin, les frais de fonctionnement (frais généraux, frais financiers, frais du comité et de site web) se montent à environ 844 francs, en hausse modérée, notamment sur les frais généraux qui comprennent les frais d'impression, nos flyers demeurant un moyen essentiel de communication avec les parents.

Rapport des vérificatrices : les comptes sont bien tenus, les vérificatrices proposent donc de les approuver.

---

### **Questions :**

Il n'y a pas de questions, l'assemblée passe au vote.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité (ils sont annexés au présent PV).

**Remarque :** l'association réalise d'année en année des bénéfices substantiels, et elle pourrait sans doute être un peu plus généreuse sur les activités notamment. Cette remarque avait déjà été formulée en 2019. Le Comité explique que cette démarche a déjà été enclenchée sur l'année écoulée, mais de nombreuses activités ont malheureusement été annulées. Le COVID et l'annulation d'Halloween en 2019 expliquent quasiment à eux seuls le bénéfice de l'exercice 2019-2020. Le Comité continuera dans cette voie, un déficit serait acceptable.

---

## **4. Election du Comité et des vérificateurs de comptes**

### **4.1. Démissions**

Mesdames Lo Cascio Chappuis Virginie, Présidente, Smaranda Manoiu, évènementiel et Gabriela Byrde aide polyvalente, sont démissionnaires de leur poste au Comité.

Les membres démissionnaires sont chaleureusement remerciés pour leur engagement de ces dernières années au service de l'Association.

### **4.2. Election du nouveau comité:**

Un nouveau comité est soumis au vote de l'assemblée. Il est composé de :

- Madame Pascale Guillot, trésorière,
- Monsieur Vincent Jost, webmaster
- Monsieur Giuseppe Mercuri
- Madame Lisa Bourgeois
- Monsieur Francesco Riva

- Madame Severine Belie

Ce Comité est élu à l'unanimité.

L'assemblée félicite les nouveaux membres du Comité.

Les vérificatrices des comptes Mesdames Anne Guthmuller, et Sonia Milici sont élues à l'unanimité.

---

**Aucune autre remarque ou proposition n'étant formulée, la séance est levée à 22h15.**

**Virginie Lo Cascio Chappuis,  
Présidente**